

# GUIDE DU NAGEUR

À LA PISCINE, JE ME DISCIPLINE



## ADMISSION

---



Un enfant de sept ans ou moins doit être accompagné par une personne responsable de 13 ans et plus. Il doit être à portée de main de l'accompagnateur en tout temps.



Tout baigneur présentant des conditions médicales graves doit obtenir l'autorisation de son médecin avant d'utiliser l'installation aquatique.



Les spectateurs ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine.

## SÉCURITÉ

---



Aucun contenant de verre n'est permis.



Il est interdit de mâcher de la gomme dans la piscine.



Il est interdit de se trouver dans l'enceinte du bassin en l'absence de sauveteur.

## HYGIÈNE

---



Les cheveux longs doivent être attachés.



La douche est obligatoire.



Seule la couche aquatique est permise.



Il est recommandé d'amener les enfants à la toilette avant le début de l'activité.



Il est interdit d'uriner, de cracher et de se moucher dans la piscine.



L'accès sera refusé à toute personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de peau, d'une maladie contagieuse ou infectieuse ou portant un pansement non étanche.



Le port de souliers et de bottes est interdit.



Il est interdit de consommer de la nourriture dans l'enceinte de la piscine.

## VÊTEMENTS

---



Le maillot conçu pour la baignade est obligatoire.



Le chandail en élasthanne (*rashguard*) est accepté.

# BASSIN RÉCRÉATIF



Les enfants de 7 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne responsable en tout temps.



Cheveux longs attachés



Cohabiter de façon respectueuse



Lors des bains libres, seul le matériel de jeu de la Ville est autorisé.



Plonger dans la partie peu profonde



Se bousculer



Courir



Capter des photos et vidéos



Retenir sa respiration de façon prolongée



Apporter des contenants ou masques en verre



Porter des souliers et des bottes

**Capacité maximale : 95**

# BAIN THÉRAPEUTIQUE



L'accès au bain thérapeutique se fait par l'escalier seulement.



Le matériel aquatique est interdit.

**Capacité maximale : 8**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.  
**Merci pour votre collaboration.**



## GLISSADE

---



Un seul baigneur à la fois peut prendre place sur la glissade, à l'exception d'un enfant nécessitant l'accompagnement d'une personne responsable.



Les baigneurs doivent demeurer au pied de l'escalier tant que le baigneur précédent n'est pas sorti de la zone de réception.



Les baigneurs doivent obligatoirement glisser assis et vers l'avant.



Il est interdit de s'appuyer sur le câble de la zone de réception.

**Poids minimum : 30 lbs (14 kg)**  
**Poids maximum : 400 lbs (181 kg)**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.

**Merci pour votre collaboration.**



Ville de Mont-Saint-Hilaire

# MUR D'ESCALADE

---

## Les baigneurs doivent :

- › Attendre en dehors de la zone d'atterrissage tant que le baigneur qui a sauté ne l'a pas quittée.
- › Entrer dans l'eau les pieds en premier.
- › Débuter leur montée à partir de l'eau.
- › Débuter du côté peu profond et sortir vers la section profonde.

## Il est strictement interdit de :

- › Plonger à partir du mur d'escalade.
- › Utiliser le mur d'escalade sans supervision d'un surveillant-sauveteur.

**Les baigneurs nécessitant une aide flottante ne sont pas admis sur le mur d'escalade.**

**Capacité maximale : 1 personne à la fois**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.  
**Merci pour votre collaboration.**



Ville de Mont-Saint-Hilaire

# PISCINE



Les enfants de 7 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne responsable en tout temps.



Cheveux longs attachés



Cohabiter de façon respectueuse lors de la nage en longueur



Lors des bains libres, seul le matériel de jeu de la Ville est autorisé.



Plonger dans la partie peu profonde



Se bousculer



Courir



Capter des photos et vidéos



Retenir sa respiration de façon prolongée



Apporter des contenants ou masques en verre



Porter des souliers et des bottes

**Capacité maximale : 138**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.  
**Merci pour votre collaboration.**

# SAUNA

---

## ZONE CALME

### Les baigneurs doivent :

- › Être âgés de 16 ans et plus.
- › Porter un maillot conçu pour la baignade.
- › Chuchoter en tout temps.
- › Consulter un médecin s'ils présentent une condition médicale grave avant d'utiliser le sauna.

### Il est strictement interdit de :

- › Utiliser le sauna pendant la grossesse.
- › Arroser les appareils de chauffage.

**Capacité maximale : 15 personnes**

**Durée maximale : 15 minutes**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.

**Merci pour votre collaboration.**



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## VESTIAIRE UNIVERSEL

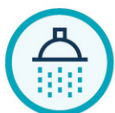
---



Les usagers doivent utiliser les cabines individuelles pour se changer. La nudité et la circulation en sous-vêtements sont formellement interdites.



Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne responsable de 13 ans et plus.



La douche est obligatoire avant d'accéder à la piscine.



La capture de photos et de vidéos est interdite.



Le port des souliers et des bottes est interdit.



Les poussettes ne sont pas autorisées dans le vestiaire et dans l'enceinte des bassins.

**La Ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.  
Les cadenas laissés sur les casiers seront coupés à la fin de la journée.**

Les règles et directives des sauveteurs doivent être respectées sous peine d'expulsion.  
Ces règles peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis.

**Merci pour votre collaboration.**



Ville de Mont-Saint-Hilaire